

Eurolan[®] TG 5

Primaire d'accrochage sans solvant, à base de résines en phase aqueuse

Nature et propriétés

EUROLAN TG 5 est un primaire d'accrochage à base de résines en dispersion aqueuse (sans solvant).

Propriétés principales:

- Forte résistance à l'arrachement sur les supports lisses et fermés
- Sans solvant
- Application aisée à la brosse ou au rouleau.

EUROLAN TG 5 offre une excellente adhérence sur les supports minéraux, céramiques, métalliques et autres (par ex. panneaux en contreplaqué) pour les mortiers-colles et les mortiers de ragréage et de lissage à base de ciment.

Caractéristiques

Base	résine en dispersion
Solvant	non
Masse volumique	env. 1,15 kg/dm ³
Couleur	rouge clair
Extrait sec	env. 62 %
Consistance	env. 200 mPa s
Application	rouleau ou balai
Température d'application	de +10 °C à +30 °C (support et air ambiant)
Nombre de couches	1
Consommation	env. 100 g/m ²
Temps d'attente après application	max. 48 heures
Nettoyage	eau (produit frais)

Domaines d'utilisation

EUROLAN TG 5 sert de couche d'accrochage sur les supports lisses et fermés, pour les travaux intérieurs sur par ex.:

- carrelages
- panneaux de particules
- travertin
- grès
- briques
- sols et murs en béton lisse
- chapes en asphalte coulé
- revêtements en matières synthétiques
- peintures.

EUROLAN TG 5 est aussi utilisé

- avant l'application des mortiers flexibles auto-nivellants pour ragréage de sols DEITERMANN GM 10, GM 25 ou GM 40

(selon les cas) sur les supports précités dans le cas de travaux intérieurs **sans** apport d'humidité

- avant l'application des mortiers-colles flexibles, par ex. DEITERMANN KM Flex sur les supports précités (avec un fort trafic, par ex. sols de locaux commerciaux) dans le cas de travaux intérieurs **sans** apport d'humidité
- avant la pose de produits d'étanchéité sous carrelages (DEITERMANN DS Fix, SUPERFLEX 1, D 1 ou D 2) sur supports précités dans le cas de travaux intérieurs ou extérieurs **avec** apport d'humidité (balcons, terrasses, locaux humides, douches).

Limites d'emploi

EUROLAN TG 5 ne convient ni dans les locaux humides sans couche d'étanchéité préalable, ni sur les supports en permanence immergés.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Le support doit être ferme, sec, dépoussiéré et exempt de toute trace d'huile, de résidus de décoffrants ou autres particules altérant l'adhérence.

Remuer EUROLAN TG 5 avant emploi.

Application

Appliquer EUROLAN TG 5 au rouleau laine en couche régulière et mince. Éviter les amas de produit dans les creux ou au niveau des joints des revêtements céramiques.

Une fois que la couche d'accrochage est sèche (formation d'un film clair après 1 - 4 heures), les étapes de travail suivantes peuvent être effectuées. L'application des mortiers-colles ou des mortiers de ragréage doit s'effectuer au maximum dans les deux jours suivant l'application de l'EUROLAN TG 5.

Consommation

La consommation d'EUROLAN TG 5 est d'env. 100 g/m² selon la porosité du support.

Emballage et stockage

EUROLAN TG 5 est livré en bidon plastique de 5 kg et 1 kg (12 par carton) (poids nets). Entreposé au sec et hors gel, le produit se conserve au moins 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figurent pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN
maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr